

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 avril 2018

## IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 857)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1050

présenté par

Mme Trastour-Isnart, Mme Brenier, M. Le Fur, M. Bazin, M. Huyghe, Mme Poletti, M. Pauget,  
M. Hetzel, Mme Beauvais, M. Ferrara, M. Reda, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Louwagie,  
M. Viala et M. Saddier

-----

**ARTICLE 22**

À la fin de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« argent de poche »

les mots :

« rémunération ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le terme « argent de poche » est presque inexistant dans le réseau lexical juridique.

C'est pourquoi le présent amendement vise à le remplacer par un mot plus approprié.